



FORMATION DESINFECTION DES VEHICULES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Savoir décontaminer un véhicule.

CONTENU DE LA FORMATION : Maitriser les techniques de désinfection des véhicules.

MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

En présentiel, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

En classe virtuelle (à distance en visio conférence), en groupe ou individuel.

En muti-modal (module interactif à réaliser en entreprise ou chez soi puis regroupement en présentiel).

Durée en heures : 7 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION : Pour toutes modalités, maitriser la langue française.

En classe virtuelle : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet. Formation s'adressant à tout public désireux de décontaminer un véhicule.

RESULTAT ATTENDU : Maitriser les techniques de décontamination des véhicules.

FINANCEMENT POSSIBLE : Fond d'entreprise, OPCA, fond individuel.

PROGRAMME - ACTION DE FORMATION : aller vers
formation en présentiel
formation classe virtuelle

FORMACODE 42086

Répertoire spécifique non applicable

RNCP non applicable

Retrouvez toutes nos formations sur www.formationsetconseils.fr



FORMATIONS ET CONSEILS. MME MOUNIER BRIGITTE.
SIRET N° 85208572900014. APE 8559A N° D'AGREMENT 84630510763.
Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI





**PROGRAMME DE FORMATION DESINFECTION DES VEHICULES
PROGRAMME EN PRESENTIEL**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
DC1 Savoir réaliser un pré-nettoyage.	
	Définition des salissures physiques.
	Choisir un détergent en fonction de la nature des salissures et du support (plastiques, tissus, cuirs)
	Utiliser les techniques de l'injection extraction.
	Utiliser les techniques de la vapeur.
DC2 Savoir réaliser une désinfection simple	
	Les contaminants : bactéries et virus
	La contamination : processus.
	Choisir un désinfectant en fonction de son spectre d'activité.
	Mettre ses EPI avant désinfection.
	Réaliser une désinfection manuelle.
	Réaliser une désinfection à l'aide des aérosols.
	Cas du système de ventilation.

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation et contrôle en continu permettant la délivrance d'une attestation de formation.

DATES ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.

Sur sessions programmées, lien Carif oref.

Retrouvez toutes nos formations sur www.formationsetconseils.fr



FORMATIONS ET CONSEILS. MME MOUNIER BRIGITTE.
SIRET N° 85208572900014. APE 8559A N° D'AGREMENT 84630510763.
Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI





**PROGRAMME DE FORMATION DESINFECTION DES VEHICULES.
PROGRAMME EN CLASSE VIRTUELLE**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
DC1 Savoir réaliser un pré-nettoyage.	
	Définition des salissures physiques.
	Choisir un détergent en fonction de la nature des salissures et du support (plastiques, tissus, cuirs)
	Utiliser les techniques de l'injection extraction.
	Utiliser les techniques de la vapeur.
DC2 Savoir réaliser une désinfection simple	
	Les contaminants : bactéries et virus
	La contamination : processus.
	Choisir un désinfectant en fonction de son spectre d'activité.
	Mettre ses EPI avant désinfection.
	Réaliser une désinfection manuelle.
	Réaliser une désinfection à l'aide des aérosols.
	Cas du système de ventilation.

METHODE PEDAGOGIQUE : Chaque participant se connecte en ligne. Méthode interrogative et explicative, ponctuée de vidéo de mise en pratique et reposant sur de nombreux exercices et échanges.

Chaque participant doit disposer d'un seau, d'un verre doseur, d'un produit désinfectant et d'une lavette.

METHODE D'EVALUATION : Quiz en ligne individuel sous la surveillance du formateur dans la classe virtuelle, contrôle en continu pour le dosage des produits, permettant la délivrance d'une attestation de formation.

DATES ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.

Retrouvez toutes nos formations sur www.formationsetconseils.fr



FORMATIONS ET CONSEILS. MME MOUNIER BRIGITTE.
SIRET N° 85208572900014. APE 8559A N° D'AGREMENT 84630510763.
Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

